

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

DÉPARTEMENT DE LA CREUSE

**DÉLIBÉRATION DE LA
COMMISSION PERMANENTE DU CONSEIL DÉPARTEMENTAL**

SÉANCE DU 24 MARS 2023

DELIBERATION N°CP2023-03/5/25 DOSSIER N°5639	CONVENTION DE PARTENARIAT ENTRE L'ACADÉMIE DE LIMOGES ET LE CONSEIL DÉPARTEMENTAL DE LA CREUSE POUR LA CONSTRUCTION DE PROJETS PÉDAGOGIQUES EN LIEN AVEC L'EDUCATION AU DÉVELOPPEMENT DURABLE S'APPUYANT SUR LA RÉSERVE NATURELLE NATIONALE DE L'ETANG DES LANDES
---	--

Etaient présents :

Philippe BAYOL, Eric BODEAU, Thierry BOURGUIGNON, Marie-Christine BUNLON, Delphine CHARTRAIN, Laurence CHEVREUX, Mary-Line GEOFFRE, Laurent DAULNY, Hélène FAIVRE, Patrice FILLOUX, Franck FOULON, Marie-France GALBRUN, Jean-Luc LEGER, Jean-Jacques LOZACH, Patrice MORANCAIS, Nicolas SIMONNET, Jérémie SAUTY, Marinette JOUANNETAUD, Catherine GRAVERON, Marie-Thérèse VIALLE, Bertrand LABAR, Isabelle PENICAUD, Armelle MARTIN, Guy MARSALEIX, Renée NICOUX

Avai(en)t donné pouvoir :

Catherine DEFEMME à Hélène FAIVRE
Valérie SIMONET à Patrice MORANCAIS
Thierry GAILLARD à Bertrand LABAR
Hélène PILAT à Guy MARSALEIX
Valéry MARTIN à Laurence CHEVREUX

ORIGINE : *Direction Générale des Services/Pôle Cohésion des Territoires/Réserve Naturelle Nationale de l'Étang des Landes*

RAPPORTEUR : M. Patrice MORANCAIS

En l'absence de M. Thierry GAILLARD (ayant donné pouvoir à M. Bertrand LABAR)

Présidence de séance assurée par M. Patrice MORANCAIS, Premier Vice-Président, en l'absence de M^{me} Valérie SIMONET, Présidente du Conseil Départemental

OBJET : Convention de partenariat entre l'académie de Limoges et le Conseil Départemental de la Creuse pour la construction de projets pédagogiques en lien avec l'Éducation au Développement Durable s'appuyant sur la réserve naturelle nationale de l'Étang des Landes



La COMMISSION PERMANENTE du CONSEIL DÉPARTEMENTAL

VU la délibération n° CD2021-07/1/7 du Conseil Départemental du 1^{er} juillet 2021 portant délégation de

*compétence à la Commission Permanente,
VU le budget de l'exercice,
VU le rapport CP2023-03/5/25 de Madame la Présidente du Conseil Départemental,
VU l'avis de la Commission CP - Ressources humaines et Développement durable,*

APRÈS EN AVOIR DÉLIBÉRÉ,

Décide :

- D'autoriser la Présidente du Conseil départemental à signer :

- la « Convention de partenariat entre l'académie de Limoges et le Conseil départemental de la Creuse pour la construction de projets pédagogiques en lien avec l'Éducation au Développement Durable s'appuyant sur la réserve naturelle nationale de l'Étang des Landes », annexée à la présente délibération,

- la « Charte de partenariat de l'académie dans le cadre de projets d'Éducation au Développement Durable », jointe à la convention ci-annexée à la présente délibération.

Adopté : 30 pour - 0 contre - 0 abstention(s)

La Présidente du Conseil
Départemental de la Creuse
Valérie SIMONET